

EDITO

De tout temps, les hommes et les femmes ont toujours éprouvé le besoin de s'associer. Dans l'Antiquité, il existait déjà des associations.

Historiquement, en France, s'il fallait une autorisation royale pour créer une association, la loi du 1er juillet 1901 reconnaît pour tout citoyen le droit d'être ou non membre d'une association. Dès lors les associations se sont multipliées et diversifiées.

L'engagement bénévole répond souvent à une pluralité de motivations, à la recherche de relations interpersonnelles mais aussi au désir d'aider autrui.

Que deviendrait une commune privée de vie associative ? La collaboration entre associations et pouvoirs publics est essentielle pour répondre au mieux aux attentes et aux besoins des habitants.

En même temps qu'ils partagent leurs passions, les membres des associations mutualisent leurs compétences au service

des autres, engagent des actions, facilitent l'intégration de nouveaux membres. Sans pouvoir effectif réel sur la vie publique, l'engagement bénévole favorise largement la dynamique de territoire.

« A Martigné, nous avons la chance de profiter de nombreuses associations ». Cette réflexion entendue tout récemment, lors d'un échange avec une nouvelle habitante, rejoint le constat souvent félicité de la part d'élus à l'occasion de cérémonies officielles.

La liste des associations martignolaises parue sur le bulletin annuel « Les Temps de Martigné 2009 » dénombre 55 groupes auxquels il convient d'ajouter « Le Syndicat d'Initiative » et « Body Forme » qui ne figurent pas sur la page et « Oritous » qui s'est créée juste après la diffusion du bulletin. Il y a lieu de se réjouir de l'existence d'un tel réseau !



Marie-Paule Després
Commission vie associative

Il est important que chacun réalise ce que chaque association apporte dans le développement d'une commune. Que tous les nombreux bénévoles qui permettent de vivre agréablement à Martigné soient vivement remerciés, qu'ils soient assurés de notre gratitude et de notre soutien.

PRATIQUE

► MAIRIE : 02 99 47 90 25

Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h et le samedi matin de 9h à 12h.

► BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE :

02 99 47 83 12 (Sandrine DORGÈRE)
Ouverture le mardi : 16h45/17h45, mercredi 11h/12h et 15h/17h45, vendredi 10h30/12h, samedi 10h30/12h.

► FOYER JEUNES « LE SKWATT » :

06 15 19 79 41 ou 02 99 47 86 75 (Françoise DAYER)
Ouverture le mercredi et le samedi 14h/18h30, le vendredi 20h/22h30.

► CENTRE AÉRÉ :

02 99 47 80 05
Ouverture le mercredi et tous les jours durant les vacances scolaires.

► SYNDICAT D'INITIATIVE :

02 99 47 84 37 (Erwan DETOC)
Ouverture le samedi matin de 10h à 12h.

► DÉCHETTERIE :

06 87 78 27 14 (M. SIEGLER)
Ouverture le lundi : 14h/18h et samedi 8h30/12h30.

► CONSEILLER GÉNÉRAL DU CANTON :

(Jean-Claude BLOUIN)
Le 1^{er} lundi du mois de 15h à 17h à la Mairie (sur rendez-vous au 02 99 43 74 07)

► ARCHITECTE CONSEIL :

(Laurent MANNEHEUT)
Le 2^{ème} vendredi du mois de 10h à 12h à la Mairie (sur rendez-vous au 02 99 47 90 25)

► POINT ACCUEIL EMPLOI :

02 99 43 64 87 (Mauricette COUVERT)
Tous les mercredis de 14h à 16h30 à la Maison des Permanences (02 99 47 86 66)

► MISSION LOCALE :

Contact à la Maison du Développement à Retiers (02 99 43 64 87)

► ASSISTANTE SOCIALE DE LA D.A.S.S. :

(Nathalie HERVOIR)
Tous les mardis de 9h30 à 11h30 à la Mairie (sur rendez-vous au 02 99 47 57 80)

► POINT ACCUEIL ÉCOUTE JEUNES :

(Point Information Jeunesse)
Tous les mercredis de 16h à 18h au Centre Culturel « La Salorge » - La Guerche de Bretagne

► CONSEILLER SOCIAL EN GÉRONTOLOGIE :

(Madame HELEINE)
Le 2^{ème} vendredi du mois de 10h à 12h au Centre Social de La Guerche-de-Bretagne et le 4^{ème} mardi du mois de 10h à 12h à la Mairie de Retiers.

► MÉDECIN C.H.S.P. :

1 lundi sur 2 (après-midi) à la Mairie de Retiers ou de Janzé.

► CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE :

(Madame VOLTE)
Tous les mardis de 9h à 11h à la Maison des Permanences (02 99 47 86 66).

► CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES :

La Guerche-de-Bretagne : Tous les vendredis de 9h à 12h et de 14h à 16h au Centre Social de (sauf pendant les vacances scolaires).

Retiers : Tous les mardis de 14h à 16h à la Mairie et tous les mercredis de 9h à 12h30 et de 14h à 16h au Relais (sauf pendant les vacances scolaires).

► C.R.A.M. DE BRETAGNE :

Le 2^{ème} et 4^{ème} lundi du mois de 9h à 12h et de 14h à 16h au Centre Social de La Guerche-de-Bretagne (sur rendez-vous au 0 821 10 35 35).

► MAISON MÉDICALE DE GARDE :

02 99 43 44 45
12, rue Louis Pasteur – 35240 RETIERS
Semaine : 20h à 24h
Week-end : Samedi à partir de 12h jusqu'à dimanche 24h. Après 24h appeler le 15.

► PHARMACIE DE GARDE :

Pour connaître les pharmacies de garde, composez le : 32 37

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 FÉVRIER

- 2009/01 : Personnel communal : prime de fin d'année
- 2009/02 : Centre de Loisir sans Hébergement (CLSH) : versement d'une avance de trésorerie
- 2009/03 : Convention de mise à disposition de terrain au profit de la Communauté de Communes du Pays de la Roche aux Fées pour la réalisation d'un bassin tampon ZA. E. Bridel
- 2009/04 : Barrage de l'étang de la forge : avis sur l'arrêté préfectoral de classement
- 2009/05 : Instauration de vacances funéraires
- 2009/06 : Mise à 2X2 voies de l'Axe Bretagne / Anjou : Mise en enquête publique préalable à la Déclaration d'Utilité Publique
- 2009/07 : Suppression du passage à niveau de La Boulière : présentation des variantes
- 2009/08 : Révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme : ZAC du Bocage
- 2009/09 : Révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme : problème d'interdistances exploitations agricoles / riverains
- 2009/10 : Salles communales : modification des conditions de réservation durant les mois de Juillet et Août

Prochaine séance du Conseil municipal :
Mardi 24 mars 2009

Le détail des délibérations est consultable en Mairie.

Résultat de l'enquête sur la parution du bulletin d'informations « L'étang de le dire »

Par le biais d'une enquête, nous avons sollicité votre avis sur le bulletin d'informations « L'étang de le dire ». 13 réponses nous sont parvenues. Nous aurions apprécié d'en recevoir davantage pour nous aider à le faire évoluer. Néanmoins, voici ce qui en est ressorti.

L'ensemble des réponses nous conforte dans la mise en page et dans le contenu.

S'il est difficile de savoir ce qui est lu prioritairement, de toute évidence les lecteurs s'intéressent aux informations communales, à l'éditorial, à la parole des associations.

La périodicité mensuelle plaît de façon unanime.

Si la distribution par la poste semble bien se faire, il convient malgré tout de mettre des bulletins à disposition dans quelques commerces au cas où certains foyers en seraient privés.

Les articles sur la vie locale sont trouvés dans le bulletin mensuel « L'étang de le dire », en moindre pourcentage dans la presse quotidienne et hebdomadaire.

Ceux qui ont donné leur avis sur le projet de rénovation du site Internet souhaitent qu'il valorise l'image de la commune, qu'il s'adresse aux personnes extérieures, qu'il facilite la diffusion et l'accès à l'information. L'idée de forum qui permettrait de communiquer avec et entre les habitants ne semble pas être une priorité.

Compte tenu du peu de réponses à cette question, ces éléments ne sont pas suffisants pour être interprétés. Nous invitons toutes les personnes intéressées à participer à la commission chargée de la définition du site. Les dates de réunions vous seront communiquées par voie de presse.

DROIT DE RÉPONSE

Les chiffres RÉELS sur l'endettement de notre commune.

Lors de la cérémonie des vœux à la population martignolaise, Monsieur le Maire, a une nouvelle fois donné des chiffres sur l'endettement de la commune. Sur le principe, pourquoi pas ! Mais à condition de donner les chiffres réels qui n'engendrent aucune contestation. Or, les chiffres annoncés et repris dans l'article de presse qui a suivi ne sont pas les bons.

Les chiffres officiels relevant de la comptabilité publique sont les suivants :

Au 31 décembre 2007, la dette de la commune était de 2 073 703 € soit 769 € par habitant. A la même date, dans les communes de taille similaire, sur le département la dette était en moyenne de 871 €, et sur la région Bretagne de 830 € par habitant.

Certes, il faut ajouter à la situation au 31 décembre 2007, le paiement du solde des travaux pour les salles des Maîtres Beurriers et pour le nouveau terrain de foot. Compte tenu de ces investissements importants, les chiffres officiels au 31 décembre 2008 sont de 2 666 666 €. MAIS, il y a lieu de retrancher 300 000 € débloqués en novembre 2008 pour financer une partie des travaux de réhabilitation de la salle omnisports, au stade André Bréal, travaux qui se dérouleront sur l'année 2009.

La dette réelle incombant à la municipalité précédente est donc de 2 366 666 € soit 878 € par habitant, chiffre très comparable à la moyenne départementale.

Pour mémoire, lors des travaux importants du Centre Ville, sur la période 1994-1995, nous avions au 31 décembre 1995 une dette pour la commune de 2 305 747 €.

La seule ambition de ce propos est d'éclairer les martignolais et de rétablir la vérité.

Jean-Luc Peaudeau, conseiller municipal.

Sur une des prochaines parutions, la commission économique aura l'occasion d'informer les Martignolais sur les chiffres comptables après l'examen du budget voté fin mars.

Pierre JÉGU

Les Brioches de l'Amitié

Opération du 20 au 29 mars 2009



Le Printemps de la Solidarité

Objectif : « Un élan de solidarité pour sensibiliser le grand public et soutenir des projets en faveur des personnes handicapées en Ille et Vilaine ».

Quatre associations s'unissent pour organiser cette opération : ADIMC 35 (Association Départementale des Infirmités Moteurs Cérébraux), ADAPEI - Les Papillons Blancs d'Ille-et-Vilaine (Association Départementale des Amis et Parents de Personnes Handicapées Mentales), HANDICAP Services 35, APF - Délégation d'Ille-et-Vilaine (Association des Paralysés de

France).

Les Brioches de l'Amitié, c'est :

- Une forte mobilisation des bénévoles, des familles et des personnes handicapées
- Des projets associatifs financés grâce à vos dons.
- L'expression d'une solidarité départementale
- Une action inter-associative

Pour 4 euros en échange d'une brioche, soyez solidaires et gourmands !!!

Suppression du passage à niveau de la Boulière

Réunion publique.

Le 13 Novembre 2008, à l'occasion d'une réunion publique, les services du Conseil Général 35 ont présenté un projet de suppression du passage à niveau de la Boulière.

Suite à des remarques de l'assemblée, il a été jugé opportun d'envisager d'autres variantes :

- Déviation Est ou Ouest de la Boulière ?
- Positionnement du chemin d'accès à l'étang de la Noë-Jolys ?

Avant délibération du Conseil Municipal, le Conseil Général et les élus invitent l'ensemble des Martignolais à assister à la restitution de ce travail. La rencontre aura lieu le Jeudi 05 Mars 2009 à 20h à la Mairie.

DÉPÔT-VENTE GALERIE D'ART

Enfin, une brocante à Martigné-Ferchaud :

Ateliers de création, revalorisation et recyclage des déchets sur 800 m² d'exposition permanente.

Route de Forges-la-Forêt, lieu-dit « les Grées de Pêche »

Pour vos dépôts, téléphonez au 02 99 47 91 29 ou 06 67 33 83 59

Ouvert du vendredi au dimanche inclus de 9h à 19h.

Cabinet de kinésithérapeute

Le cabinet de kinésithérapie de Martigné Ferchaud a changé de numéro de téléphone. Vous pouvez désormais joindre mesdames BRUN Ingrid et VERON Bérangère au 02 99 47 98 33.



LA PAROLE DES ASSOCIATIONS

ZOOM sur...

Une nouvelle association martignolaise : «ORDITOUS»



«Orditous» est née en Janvier dernier. Comme son nom l'indique, cette jeune association s'est donnée comme objectifs d'offrir la possibilité à tous de s'initier aux bases de l'informatique, pour une utilisation correspondant aux besoins de la vie courante : messagerie, rédaction de documents simples, recherche par internet, etc... Cette proposition s'adresse principalement à toutes les personnes qui n'ont pas eu l'opportunité d'aborder l'informatique, essentiellement des adultes, y compris les «grands adultes».

Une première réunion a eu lieu le mardi 20 janvier 2009 pour présenter le projet et constituer le bureau de l'association.

Des contacts ont été pris avec le Conseil Général et la Municipalité pour résoudre les questions de matériels et de locaux.

Des groupes différents seront constitués suivant les personnes :

- ▶ «grands débutants» : personnes n'ayant aucune pratique de l'informatique
- ▶ «initiés» : personnes ayant eu un peu l'occasion d'utiliser un ordinateur et ayant une petite maîtrise du clavier.

Chaque groupe ne pourra dépasser 12 personnes.

Les sessions se feront sur 10 séances pour les grands débutants et sur 6 pour les initiés. En complément de ces sessions, des soirées à thèmes seront proposées avant la fin de juin 2009 :

- ▶ création et organisation de répertoires. Classement et transfert de photos
- ▶ utilisation de sites internet sécurisés : bancaire,...

Les séances auront lieu, sauf exception, dans la Salle rue de Gourden.

Pour couvrir les frais de fonctionnement de l'association et les achats de matériel complémentaires, une participation financière de 40€ (pour la session «grands débutants»), 24€ (pour le groupe «initiés») et 4€ par séance pour les soirées thématiques sera demandée.

Deux sessions débuteront début mars :

- ▶ l'une pour les grands débutants. Les séances auront lieu le jeudi soir, de 20h30 à 22h30
- ▶ l'autre pour les «initiés». Séances le mardi soir, de 20h30 à 22h30.

Les fiches d'inscription sont à retirer chez Christine Monharoul, «La boîte à idées». L'annonce du début des inscriptions se fera par voie d'affichage et de presse.

En fonction des demandes et des possibilités de l'association, une session «grands débutants» pourrait être mise en place, avec des séances en journée.

Si vous souhaitez avoir de plus amples renseignements, n'hésitez pas à contacter les membres du bureau.

Président : Guy Després Tél : 02 99 47 95 50
 Vice-présidente : Véronique Brémond Tél : 02 99 47 83 50
 Secrétaire : Michelle Bauducel Tél : 02 99 47 92 55
 Trésorière : Christine Monharoul Tél : 02 99 47 88 36
 Secrétaire-adjoint : Jean-Claude Lourdas

Le Skwatt

Depuis la rencontre du 30 janvier dernier, le Skwatt n'est plus géré par l'association Familles Rurales, mais par l'«Asso du Skwatt». Deux parents ont rejoint le groupe de bénévoles déjà présents :

Les membres du bureau :

- ▶ Présidente : Amanda COLOMBEL
- ▶ Vice Président : Samuel AUSSANT
- ▶ Trésorière : Emilie TORTELLIER
- ▶ Vice Trésorière : Catherine THOMMEROT
- ▶ Secrétaire : Marina PESLHERBE
- ▶ Vice Secrétaire : Stéphanie MALOEUVRE
- ▶ Membre : Martine VALLAIS

Le but de l'«Asso du Skwatt» est de gérer l'espace jeunes et les projets de jeunes de Martigné-Ferchaud et de ses environs. Les personnes qui veulent rejoindre le groupe de bénévoles sont invités à se présenter soit près des bénévoles soit de l'animatrice Françoise Dayer.

Le Skwatt est ouvert à tous les jeunes à partir de 12 ans. L'adhésion est de 13€ pour l'année 2009.

RAPPEL : LES HORAIRES D'OUVERTURE :

Hors vacances scolaires :

Mercredi et Samedi de 14h00 à 18h30
 Vendredi soir de 20h30 à 23h00

Pendant les vacances :

Du lundi au vendredi de 14h00 à 18h30
 deux soirées dans la semaine.



BODY FORME

Sylvie SORIN, Professeur diplômée d'État des Métiers de la Forme.

Depuis le 1er septembre 2008, l'association «Body Forme» a débuté son activité. Son concept : proposer des cours collectifs de remise en forme classés par spécificité :

- ▶ Body Dance et Body Tonic (Chorégraphie / Endurance)
- ▶ Body Sculpt, Body Haltères, Abdos tailles (Renforcement musculaire)
- ▶ Body Relax (Étirement, détente et relaxation)

Vous trouverez les horaires et les tarifs sur le site Internet de l'Office des Sports de la Roche aux Fées : www.osprf.asso.fr ou appelez Sylvie au 02 99 44 92 85 qui se chargera de répondre à vos questions.

Les inscriptions se font sur place et aux heures des cours. On peut adhérer à l'année, au semestre, au trimestre, au mois ou à la séance après avoir essayé un cours (gratuit et conseillé).

Les cours sont ouverts à toutes et tous, jeunes ou moins jeunes confondus.

Lieu : Salle polyvalente de l'Espace des Maîtres-Bourriers à Martigné-Ferchaud.



Pour toute information relative aux associations martignolaises se référer au guide des associations

Centre d'Incendie et de Secours de Martigné



Les Sapeurs-Pompiers vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2009 et vous remercient pour l'accueil que vous leur avez réservé lors de leurs passages pour les calendriers.

Au cours de l'année 2008 les Sapeurs-Pompiers ont effectué 158 interventions soit 23 % de plus qu'en 2007,

Répartition des différentes interventions :

- ▶ 99 secours à personnes
- ▶ 16 accidents de la voie publique
- ▶ 22 feux
- ▶ 21 opérations diverses

Depuis le début de l'année 2009, 22 interventions ont été effectuées dont :

- ▶ 12 secours à personnes
- ▶ 3 accidents de la voie publique
- ▶ 5 feux
- ▶ 2 opérations diverses

RAPPEL : pour tous renseignements concernant un engagement au sein de notre équipe composer le 02 99 47 84 89

Bibliothèque

L'emprunt de documents (livres, revues, CD audio, DVD ...) nécessite une inscription.

Pour les enfants et jeunes de moins de 16 ans, l'inscription consiste à fournir une autorisation parentale signée (document au verso).

Pour les adultes, quelques renseignements sont à fournir tels que : nom, prénom, adresse, etc.

Chaque inscrit à la bibliothèque possède sa carte et peut emprunter 5 livres ou revues + 2 CD audio + 1 DVD pour une durée de 3 semaines.

Inscription :

Gratuité pour les moins de 16 ans
 Individuelle : 6.50 €
 Familiale : 11 €

Ouverture :

Lundi : 9h-11h
 Mardi : 16h-18h
 Mercredi : 10h-12h et 14h-16h
 Vendredi : 10h30-12h et 16h30-17h30
 Samedi : 10h30-12h30

«Bébés lecteurs»

Les rendez-vous 2009

6 Février	15 Mai	4 Septembre	4 Décembre
6 Mars	5 Juin	2 Octobre	
3 Avril	3 Juillet	6 Novembre	



Week-end nature à Martigné-Ferchaud en mai 2008

SYNDICAT D'INITIATIVE

En tant que présidente du Syndicat d'Initiative, je vous propose de redécouvrir, en ce début d'année, l'identité et les actions de cette structure touristique.

Association loi 1901, le Syndicat d'Initiative a une mission officielle et des fonctions propres. Comme toutes les structures de tourisme, sa mission officielle est d'assurer l'accueil et la promotion touristique de ce pays.

Cette mission est assurée grâce aux permanences d'accueil le vendredi après-midi et le samedi matin pendant toute l'année. Au cours de la période estivale, le S.I. est ouvert tous les jours.

Le rôle du S.I. est reconnu par les instances départementales du tourisme qui demandent la contribution des membres du S.I. à de nombreux groupes de travail, d'où l'importance d'un travail d'équipe assurant la présence de l'un ou l'autre des bénévoles à ces réunions de travail ou d'information. Certains dossiers nécessitant une connaissance plus technique sont pris en charge par Erwan DETOC, permanent du S.I., missionné pour ces activités par le bureau.

Les instances départementales, et nous leur en sommes reconnaissants, nous accordent chaque année le coup de main « d'un mois saisonnier » (présence du 15 juillet au 15 août d'un jeune salarié rémunéré par le Comité Départemental du Tourisme).

A l'échelon local, nous sommes maintenant en lien avec la Communauté de Communes dont le responsable du Tourisme est Monsieur Pierre JÉGU, Maire de Martigné-Ferchaud. Un souci de cohérence et d'efficacité pour l'information touristique doit prendre en compte la dimension pluri-communale laissant, bien-sûr, à chaque structure son identité et sa spécificité.

A Martigné-Ferchaud, le Syndicat d'Initiative essaie de susciter l'envie de rendre la commune accueillante et agréable en encourageant le fleurissement et les décorations de Noël.

Le S.I. tente de donner à la commune une image de dynamisme culturel et de qualité avec, en particulier, les expositions, les spectacles tels « les Étoiles Aquatiques ».

Cette année, des recherches importantes ont été réalisées pour faire découvrir le nom des rues et l'origine de leurs dénominations.

Ceci a entraîné, au fil des découvertes, un approfondissement de la réflexion dans le cadre de l'année polaire ; Charles RABOT, originaire de Martigné-Ferchaud, ayant été explorateur au Spitzberg.

Le rôle d'information du Syndicat d'Initiative est assuré localement par l'élaboration hebdomadaire du tableau des rendez-vous intéressants par deux bénévoles du S.I. N'oubliez pas de venir le consulter si vous avez peur de vous ennuyer le week-end.

Tous ces domaines importants drainent un grand nombre de gens de bonne volonté faisant partie ou non du S.I.. En tant que présidente, je tiens à remercier tous ceux qui contribuent à ce dynamisme et qui, je l'espère, continueront à en avoir le souci pour que vive Martigné-Ferchaud.

La Présidente du S.I.
 Marie-Louise AUSSANT

QUELQUES DATES CLÉS DE L'ANNÉE 2009 :

Vendredi 5 juin : Vernissage Exposition du 06/06 au 04/07/2009 (Bibliothèque)
 Vendredi 31 juillet : Vernissage Exposition du 02/08 au 29/08/2009 (Bibliothèque)
 6, 7 et 8 août : Spectacle des Étoiles Aquatiques (Étang de la Forge)
 Vendredi 16 octobre : Bilan des Étoiles Aquatiques (centre Social)

CALENDRIER Les Temps Forts

MARS

- Mardi 03 :** Carnaval – École Maternelle Publique
- Vendredi 06 :** Jeunes Retraités - thé dansant - Espace des Maîtres Bourriers
- Samedi 07 & Dimanche 08 :** Musiciens et Majorettes du Semnon
 Gala : Salle Sévigné
- Mercredi 11 :** Loisirs des Retraités - Club Salle Sévigné
- Samedi 14 :** AFN – Buffet dansant - Espace des Maîtres Bourriers
- Samedi 21 :** École Publique - Soirée – Espace des Maîtres Bourriers
- Lundi 23 :** UTL - Salle Sévigné
- Mercredi 25 :** Loisirs des Retraités - Club Salle Sévigné
- Jeudi 26 :** Atelier Mémoire - Maison des Permanences
- Samedi 28 :** Soirée APEL Primaire/Collège Espace des Maîtres Bourriers

AVRIL

- Vendredi 03 :** Jeunes Retraités - thé dansant - Espace des Maîtres Bourriers
- Mercredi 08 :** Loisirs des Retraités - Club Salle Sévigné
- Samedi 18 :** Comité des Fêtes - Loto - Espace des Maîtres Bourriers
- Mercredi 22 :** Loisirs des Retraités – Club Salle Sévigné
- Jeudi 23 :** Atelier Mémoire - Maison des Permanences
- Vendredi 24 :** SI - Réunion Étoiles aquatiques - Centre social
- Samedi 25 :** Repas dansant BASKET - Espace des Maîtres Bourriers
- Jeudi 30 :** Jeunes Retraités - thé dansant Espace des Maîtres Bourriers

TEA TIME

Now that we have passed the mid-point of winter we can look forward to longer days and, hopefully, warmer temperatures.

One sector that is already showing early green shoots is that of sustainable development. The ADEME (Agency of the Environment and Mastery of Energy) is opening an advisory service in Vitre. This service will provide free, neutral and objective advice on energy economy, renewable energy and transport. They can be contacted by telephone on 0 820 820 466 from Monday to Friday, between 13.30 hrs and 17.30 hrs, or by appointment at la Maison du Logement, 40 rue de la Poterie, Vitre. The service is also available on the internet at www.bretagne-energie.fr. It is not clear whether the service will be available in English.

A further novelty for 2009 is the introduction of an interest free loan for energy economy improvements to old properties in use as main dwellings. Loans will be limited to 300 Euro per square metre up to a maximum of 30,000 Euro, depending on the resources of the household.

The sustainable development tax credit is to be continued until 2012. This means that if you undertake works to improve the energy efficiency of your main home, you may qualify for a tax credit of 50 percent of the costs of materials. As with all government schemes, the precise rules can change from time to time. The best advice, therefore, is to contact the Hotel des Impôts and discuss your individual projects with them before making a firm commitment to have the works carried out. At the Vitre office you can ask to speak with an English speaking advisor.

Closer to home, the Etincelles Aquatiques needs you!

With less than 6 months to go before the first performance of this years season, work is already well under way. If you have DIY skills, your hands are needed on the first Saturday afternoon of each month, from 14.00hrs, to help in building the scenery and to maintain existing materials. Ladies are also needed to help in the production of costumes. To sign up telephone 02 99 47 83 83 and don't be afraid to leave a message, even in English. Otherwise you can send an e-mail to si.martigne-ferchaud@wanadoo.fr.

If you have old CDs, don't throw them away, the Etincelles has a use for them. You can take them in to the Syndicat D'Initiative, next to the library, the office is open every Saturday morning between 10.00hrs and 12.00hrs.

Make-up artists, dancers, amateur dramatics enthusiasts, there

is room for all so get on the phone and volunteer. Age is no barrier to joining the adventure that is Etincelles Aquatiques. Performances this year will be on August 6, 7 and 8.

February brings the start of Lent with Shrove Tuesday falling on the 24th this year. However, the day before Shrove Tuesday has its own, often forgotten, name Collop Monday. What on earth does that mean, I hear you cry?

In the past collop was the term for a small piece of meat, frequently bacon. Collop Monday was so named because of the practice of eating no more meat after that day until the end of Lent.

Shrove Tuesday takes its name from the practice of confessing sins and obtaining absolution prior to the abstinence of Lent. The French name of Mardi Gras, or Fat Tuesday, perhaps best

describes the better known practice of using the last of the rich foods, such as cream

and butter, before the fasting of Lent.

Whichever title you use, I offer only the following advice. People with low ceilings

should never toss pancakes!

